



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENTS N^{OS} 1709-18 ET 1795-01**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1709-18 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités n°1709 afin d'ajouter les frais relatifs aux activités nautiques

QUE le Règlement n° 1795-01 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement relatif aux Rues actives afin de réviser les dispositions relatives à la désignation d'une Rue active ou à l'identification d'une Zone de jeu libre

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 5 juillet 2021.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce sixième (6^e) jour du mois de juillet deux mille vingt et un (2021).

Marie-Hélène Rivest, notaire
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca